Politique commune de la pêche: contrôle de l'application. Rapport 1996-1999

2002/2001(COS) - 22/05/2002

La commission a adopt le rapport de Niels BUSK (ELDR, DK) sur le rapport de la Commission europenne sur le contr·le de l'application de la politique commune de la pche pour la priode 1996-1999. La commission se flicite de l'ouverture dont la Commission europenne fait preuve dans son rapport, tout en se dclarant consterne par l'image qu'elle y prsente: manque de respect par les tats membres des obligations qui leur incombent en vertu de la politique commune de la pche et importantes diffrences concernant l'application du rglement de contr·le induisant une ingalit de traitement des pcheurs d'une rgion l'autre de la Communaut. Les dputs europens soulignent que, si les pcheurs peroivent le systme de suivi et de contr·le comme tant juste et quitable, ils seront plus enclins respecter les rglementations. En raction certains des points souligns dans le rapport de la Commission europenne, la commission demande un relvement du niveau de formation du personnel administratif et d'inspection et invite la Commission europenne tablir un catalogue de sanctions qui, la lumire des expriences dans les tats membres, soient juges efficaces et dissuasives et qui puissent orienter les tats membres, et proposer de meilleures procdures d'change d'lments de preuve et d'autres aspects de la coopration judiciaire au niveau transfrontalier. Elle attend avec intrt les propositions de la Commission europenne visant modifier le rglement de contr·le dans le cadre de la rforme de la politique commune de la pche.